

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE SEIZE et le 20 JUILLET à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 13 JUILLET 2016, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO, Adjoints - Mmes Dominique DUDOUS - Nicole COUTANT - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Mrs Bernard DUPOUY - Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIERE-BARGAOUI - Valérianne ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Pascal DAGES - Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS

ABSENTS ET EXCUSES : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Anne SERRE - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Laure FAUDEMÉR - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Mme France POUDEX - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

**POUVOIRS :**

M. le Dr Stéphane MAUCLAIR donne pouvoir à M. Gabriel BELLOCQ  
 Mme Anne SERRE donne pouvoir à Mme Viviane LOUME-SEIXO  
 M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. Jean-Pierre LALANNE  
 Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à M. Serge BALAO  
 Mme Régine LAGOUARDETTE donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN  
 M. Alexis ARRAS donne pouvoir à M. André DROUIN  
 M. Bruno CASSEN donne pouvoir à M. Bruno JANOT  
 Mme France POUDEX donne pouvoir à M. Julien DUBOIS  
 Mme Marie-Constance BERTHELON donne pouvoir à M. Eric DARRIERE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marianne BERQUE-MANSAS

**OBJET : DELEGATIONS DE SERVICES PUBLICS : RAPPORTS ANNUELS D'ACTIVITE 2015**

Les délégués des services publics municipaux (Casino, Crématorium et Chambre Funéraire) ont présenté leurs rapports annuels d'activité conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les fiches synthétiques annexées à la présente délibération retracent les principaux éléments relatifs à la gestion de ces services délégués.

Les rapports des délégués de service public ont été mis à disposition du public par voie d'affichage (article L 1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales).

La Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 19 juillet 2016 a pris acte de ces rapports.

**SUR PROPOSITION DE MME NICOLE COUTANT, CONSEILLERE MUNICIPALE,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

PREND ACTE des rapports annuels d'activité communiqués par les délégués des services publics municipaux (Casino, Crématorium et Chambre Funéraire) conformément aux dispositions de l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20160720-6-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ  
Conseiller départemental des  
Landes**

*Affichée le : 21 Juillet 2016*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».